

**PROPOSITION DE RÉSOLUTION POUR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT LE
SUD-OUEST
PRÉPARÉE PAR LE COLLECTIF À NOUS LA MALTING, 10 juin 2019**

ATTENDU QUE la gentrification de Saint-Henri déplace de résidentEs à faible et moyen revenus en grand nombre, ce qui a des conséquences irréparables sur le tissu social du quartier;

ATTENDU QUE la communauté de Saint-Henri, avec l'appui de la CDC Solidarité Saint-Henri, a identifié comme besoins pour l'ouest du quartier : le manque de logement sociaux, le manque de services et de commerces de proximité, le problème de circulation d'automobiles, le manque de jardins communautaires, le manque d'épiceries et d'accès aux aliments;

ATTENDU QUE de nombreux résidentEs et organismes communautaires ont formé le collectif À nous la Malting! ayant le mandat de revendiquer la mise en réserve du site de l'ancienne usine de la Canada Malting à Saint-Henri afin de permettre le développement d'un projet 100% communautaire pour répondre aux besoins cités ci-haut;

ATTENDU QUE la mise en réserve d'un terrain privé est l'outil approprié pour enlever le terrain du marché immobilier privé et pour préparer son acquisition pour des fins communautaires, donnant au moins deux ans pour négocier une entente d'acquisition avec le propriétaire;

ATTENDU QUE la mise en réserve du terrain n'engage aucune dépense réelle pour les instances municipales et n'exposera pas la Ville à des risques de responsabilité financière significatives face au propriétaire;

ATTENDU QUE la Ville a budgété un montant de 15\$ million sur trois ans (soit 5 million \$ par année) pour faire l'acquisition des terrains privés afin de répondre aux besoins locaux, surtout les besoins de logements sociaux et abordables;

ATTENDU QUE le conseil d'arrondissement a signé, le 16 janvier 2019, une convention d'appui financier à la CDC Solidarité Saint-Henri pour soutenir la rédaction d'un plan de développement 100% communautaire pour le site de la Canada Malting à Saint-Henri;

ATTENDU QUE Benoit Dorais, maire du Sud-Ouest, a signé le 15 mai 2017 un engagement à *«voter pour la mise en réserve du terrain de la Canada Malting si présenté au conseil municipal»*;

ATTENDU QUE le maire de l'arrondissement, Benoît Dorais, a signé un engagement le 2 novembre 2017 au nom de la future administration Plante-Dorais pour travailler sur un montage financier afin de réaliser un projet de logements 100% sociaux et communautaires sur le site de la Canada Malting;

ATTENDU QUE les membres de la CDC Solidarité Saint-Henri ont adopté une position contre tout nouveau projet de condominiums privés dans notre quartier;

ATTENDU QUE l'arrondissement Le Sud-Ouest et la Ville de Montréal ont adopté des changements au plan d'urbanisme en mars 2019 exigeant une prédominance économique sur le site de la Malting;

ATTENDU QUE le projet du collectif À nous la Malting est cohérent avec ces changements au plan d'urbanisme;

Il est proposé par XXXX

Et appuyé par XXXX

Et résolu:

que l'orientation du conseil d'arrondissement soit:

- de recommander la mise en réserve du terrain de l'ancienne usine de la Canada Malting (numéro de lot: 1 573 562, selon le Lot cadastre du Québec) au conseil municipal de la Ville de Montréal.